

07 sep 2018 -17:48

Appartient à [Conseil des ministres du 7 septembre 2018](#)

Feu vert au projet Myrrha

La Belgique entend rester un acteur de niveau mondial en innovation dans des domaines clés tels que la médecine nucléaire et la production radio-isotopes médicaux, la recherche dans les matériaux nouveaux, dans les accélérateurs de particules et dans l'étude de la transmutation des déchets radioactifs pouvant constituer à terme une réponse à cette question.

Poursuivant ainsi la mise en œuvre de l'accord de gouvernement, les décisions déjà prises dans le passé en 2010 et en 2015, et en parfaite intégration avec les domaines "recherche et innovation", "médical" et "énergie" du Pacte national d'investissement stratégique initié par le gouvernement, et sur proposition des ministres compétents pour l'Economie, l'Energie et la Politique scientifique, le Conseil des ministres a décidé de réaliser en Belgique une nouvelle grande infrastructure de recherche sur le site du SCK-CEN à Mol : MYRRHA (Multipurpose Hybrid Research Reactor for High Tech Applications).

- La première phase sera construite, à savoir l'installation MINERVA constituée principalement d'un accélérateur de 100 MeV (Mega-électron-volts) et dont l'entrée en service est prévue avant 2026.
- De manière à disposer de toutes les informations pour permettre au gouvernement de prendre la décision suivante à l'horizon 2026, le développement et les études de l'installation MYRRHA seront poursuivies.
- Le gouvernement a également pris la décision de constituer une AISBL (association internationale sans but lucratif) comme structure d'accueil, dans le but de promouvoir le projet et de développer la participation de partenaires internationaux intéressés.
- Enfin, de manière à garantir toutes les chances de réussite au projet, le Conseil des ministres a décidé d'un financement structurel à hauteur de plus de 550 MEUR sur la période 2019-2038, d'une part pour couvrir d'ici à 2026, tant les investissements de l'installation MINERVA, que les études et le développement de l'installation, et d'autre part les coûts d'exploitations de l'installation MINERVA après 2027.
- Enfin, c'est également une réponse apportée par le Pacte national d'investissement stratégique, les retombées socio-économiques apportées par cet investissement sont nombreuses tant en terme d'emplois directs et indirects (plus de 600 emplois), que d'activité associée à la construction, à la fourniture de composants de haute technicité et de services, plusieurs domaines dans lesquels nos entreprises belges sont qualifiées.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be

Service de presse de Zuhail Demir, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030
1000 Bruxelles
Belgique